



Paracha Béhar - Paracha Bé'houkotai - 13 Divrei Torah

Sommaire

- Résumé de la paracha Béhar
- Résumé de la paracha Bé'houkotai
- Béhar - Pourquoi respectons-nous la Chemita ?
- Béhar - Bé'houkotai : 3 jolies perles sur la Paracha
- Béhar - Une vie entière sans faire de peine à quiconque
- Béhar - la plus noble charité, lorsque le pauvre garde sa dignité
- Behar - 2 qualités : émouna & 'hessed
- Paracha Behar-Be'houkotay : Argent limité ou Torah éternelle ?
- Le Moussar de Rachi - L'étude par l'effort
- Bé'houkotai : 3 trésors sur la Paracha
- Bé'houkotai : vivre son étude, faire pénétrer la Torah
- Béhar - Bé'houkotai : 3 jolies perles sur la Paracha
- Bé'houkotai : conseil pour renforcer son Bita'hon
- Paracha Behar-Be'houkotay : Argent limité ou Torah éternelle ?
- La "Brakha" & le ministre israélien Yuval Steinitz

Résumé de la paracha Béhar

Sur le mont ("Béhar") Sinai, D.ieu communique à Moché les lois de l'année sabbatique : chaque septième année, tout travail agricole devra cesser, et les produits de la terre seront à la disposition de tous, hommes et animaux. Sept cycles sabbatiques sont suivis de la 50ème année, appelée "Yovel" ("le jubilé"), pendant lequel le travail agricole cesse également, tous les esclaves sont remis en liberté et toutes les propriétés terriennes de la Terre Sainte qui ont été vendues, retournent à leurs propriétaires originaux. La Paracha nous donne ensuite des lois complémentaires concernant la vente des terres, l'interdiction de léser dans le commerce, et l'interdiction du prêt avec usure.

Résumé de la paracha Bé'houkotai

Si nous gardons Ses Commandements, D.ieu promet que nous aurons la prospérité matérielle et vivrons en sécurité sur notre terre. Il nous met aussi en garde, dans l'hypothèse où nous abandonnerions notre alliance avec lui. Nous serions alors soumis à l'exil, la persécution et d'autres maux. Néanmoins, D.ieu promet : « Même quand ils seront dans la terre de leurs ennemis, je ne les jetterai pas au loin; je ne les abhorrerai pas en les détruisant et en brisant Mon accord avec eux; car je suis l'Eternel leur D.ieu. »



Pnine haTorah

Commentaires sur les 5 livres de la Torah. Chaque paracha éclairée par des histoires, paraboles et midrachim captivant, issues des enseignements de nos Maîtres.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions



Béhar - Pourquoi respectons-nous la Chemita ?

Mardi 24 Mai 2016 - Rav Yehonathan GEFEN - © Torah-Box

« Parle aux enfants d'Israël et dis-leur : "Quand vous rentrerez dans le pays que Je vous donne, la terre sera soumise à un Chabbat en l'honneur d'Hachem". » (Vayikra, 25:2)

« Si vous dites : "Que mangerons-nous la septième année, puisque nous ne sèmerons pas et que nous n'engrangerons pas nos récoltes ?" Je vous octroierai Ma bénédiction dans la sixième année, tellement qu'elle produira la récolte de trois années. » (Vayikra, 25:20-21)

La *paracha* de cette semaine commence par l'obligation de respecter la *Chemita* (l'année sabbatique) et consacre plusieurs versets aux diverses lois qui constituent cette *mitsva*. Puis, la Thora anticipe l'inquiétude de certaines personnes quant à leur survie durant la septième année, si elles ne travaillent pas la terre. Et elle répond à ce souci en promettant qu'elles seront bénies d'un surplus alimentaire lors de la sixième année.

Pourquoi la Thora a-t-elle besoin d'exposer si longuement les préoccupations des gens concernant la *Chemita* – n'aurait-il pas été plus concis de dire simplement qu'il n'est pas nécessaire de s'inquiéter de la subsistance, parce qu'Hachem enverra Sa bénédiction sur la terre ?

Rav Yaacov Nyman *zatsal*, dans *Darké Moussar* explique qu'il existe deux niveaux dans l'accomplissement d'une *mitsva*^[1]. Le plus haut niveau est atteint lorsque l'on exécute l'ordre pour la simple raison qu'Hachem l'a ordonné – même lorsqu'il nous semble difficile ou coûteux. La personne moins élevée désire respecter les *mitsvot*, mais elle se demande avec anxiété si elle en pâtira. Elle les observe tout de même, parce qu'elle sait que finalement elle ne perdra rien à se conformer à la volonté de D.

Il donne un exemple au sujet du respect du Chabbat en Amérique au début du siècle dernier. Il était très difficile de



Le Jour du Mariage : Boy Kalla (Guide en Or)

Guide en Or de préparation à la jeune mariée, au jour-même du mariage ! Comprendre l'impact spirituel de ce jour, savoir éviter le stress, concilier Tsniout et beauté, bien accueillir ses invités, danser avec chacun,... tout un programme.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions



trouver un travail qui n'exigeait pas de travailler pendant Chabbat. De nombreux Juifs pratiquants succombèrent à ces grandes pressions tout en continuant de respecter les autres *mitsvot*. Rav Nyman raconte qu'il discourt devant des Juifs américains qui devaient affronter ce défi éprouvant. Il leur expliqua qu'une personne ne perdra rien à garder le Chabbat. Mais ce n'est pas pour cette raison que nous le respectons. On doit observer le Chabbat, parce que c'est un ordre d'Hachem, même si cela occasionne une importante perte d'argent.^[2]

Le même principe s'applique à la *Chemita*. C'est pour cela que la Thora commence par détailler la *mitsva* puis aborde la question des gens qui ont un faible niveau de *bita'hon* (foi en D.). La Thora a délibérément apaisé tardivement les craintes des gens, pour nous apprendre que l'on ne respecte pas la *Chemita* parce qu'elle ne nous cause aucun préjudice, mais parce que la Thora nous y soumet. Seulement après avoir mis ceci en avant, elle annonce à ceux qui ont une confiance moins grande et qui ont besoin d'être rassurés, qu'ils ne souffriront pas de l'observance de cette *mitsva* – pour nous montrer que ce niveau est moins élevé.

L'explication du rav Nyman nous rappelle la nécessité de *messirout néfesh* (sacrifice de soi, dévouement) pour le respect des *mitsvot*. Les difficultés à garder la *Chemita* de nos jours sont, pour la plupart des gens, bien moindres qu'avant. Cependant, les agriculteurs israéliens affrontent un très grand *nissayon* (épreuve) au quotidien. Rares sont les personnes qui réalisent à quel point ils sont attachés à leurs terrains et à leurs récoltes. L'un d'eux écrit : « Nous nous investissons corps et âme dans ce que nous créons. Souvent, nos réalisations deviennent une partie de nous-mêmes. Nous éprouvons un grand plaisir à chaque fois que nous contemplons un travail remarquable et nous sommes fiers de voir ce que nous avons produit. Il est donc naturel d'avoir un pincement au cœur quand nous devons endommager ce pour quoi nous nous sommes échinés. Détruire ce que l'on aime revient à s'autodétruire. »^[3]

L'histoire suivante, à propos de la *Chemita* aborde ce même point. Doron Twing, un agriculteur du *Mochav* Azraya cultive des aubergines. La première fois qu'il observa la *Chemita*, il fut confronté à défis considérables. Il n'avait pas arrosé ses aubergines pendant des mois, mais elles continuaient à pousser. Son terrain n'en contenait pas moins de 35 000 ! Il savait qu'il n'avait rien le droit de faire pour les aider à grandir et craignait que, dans un moment de faiblesse, l'épreuve soit trop grande^[4]. Il agit alors en opposition complète avec tout ce pour quoi il avait travaillé durant tant d'années. « J'ai pris des gallons de pesticides (plusieurs milliers de litres), que l'on utilise généralement en petites quantités pour faire face aux infestations et j'ai vaporisé tout le champ. J'allais d'une parcelle à l'autre, tuant tous mes légumes. Comprenez-vous ce que cela signifie pour moi ? »^[5] Il en pleurait, sa douleur était manifeste. Il est certain que cet agriculteur sera grandement récompensé pour son incroyable *messirout néfesh* ; il alla contre sa nature pour accomplir la volonté de D.

Il existe bien d'autres histoires d'agriculteurs qui virent de grands miracles au cours de la *Chemita* qu'ils décidèrent de respecter.^[6]

Puissions-nous mériter d'agir avec *messirout néfesh* et de recueillir le fruit de notre labeur.

^[1] Darké Moussar, p. 170.

^[2] Il n'est permis (voire recommandé) de transgresser le Chabbat que dans un cas de *pikoua'h néfesh* (pour sauver une vie en danger) – tous les dirigeants spirituels d'Amérique tranchèrent que la situation, bien que très pénible, ne constituait pas un *pikoua'h néfesh*.

^[3] Hamodia (version anglaise), 23 avril 2015, p.6.

^[4] Il est également interdit de consommer des légumes qui ont poussé d'eux-mêmes – appelés *sefi'him*. (Cette interdiction ne s'applique pas aux fruits qui ont poussé d'eux-mêmes).



Le Jour du Mariage : Boy Kalla (Guide en Or)

Guide en Or de préparation à la jeune mariée, au jour-même du mariage ! Comprendre l'impact spirituel de ce jour, savoir éviter le stress, concilier Tsniout et beauté, bien accueillir ses invités, danser avec chacun,... tout un programme.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions



[5] Hamodia, ibid.

[6] On raconte, par exemple, qu'une épidémie détruisit de nombreux champs appartenant à des agriculteurs ne respectant pas la *Chemita*, tandis que les quelques champs qui furent épargnés étaient ceux de paysans qui s'y conformaient.



Le Jour du Mariage : Boy Kalla (Guide en Or)

Guide en Or de préparation à la jeune mariée, au jour-même du mariage ! Comprendre l'impact spirituel de ce jour, savoir éviter le stress, concilier Tsniout et beauté, bien accueillir ses invités, danser avec chacun,... tout un programme.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions



Béhar - Bé'houkotaï : 3 jolies perles sur la Paracha

Vendredi 15 Mai 2015 - Rav Mordékhai STEBOUN - © Torah-Box

Elève du [Collel Vayizra' Itshak](#), Rav Mordékhai Steboun vous offre 3 jolies perles d'enseignements sur la Paracha de la semaine, afin d'agrémenter spirituellement votre table du Chabbath !

BéharLe soldat d'Hachem

« Ceux sont Mes serviteurs. » (25,42)

Nos sages nous enseignent que le service d'Hachem avec le cœur est la Téfila.

Peu de personnes ont le mérite de ressentir le sentiment d'être un serviteur dévoué et soumis devant le Créateur au moment de la Téfila.

L'Admour de Belz, Rabbi Issakhar Dov Rokéa'h, nous enseigne comment être un bon serviteur d'Hachem à travers une anecdote que nous raconte son fils.

Son fils, Rabbi Aharon, raconte qu'en général, son père prend toujours soin de se protéger avec un parapluie lorsqu'il pleut beaucoup. Cependant, lorsqu'il se rendait à la Téfila, il ne prenait pas de parapluie, même lorsqu'il pleuvait beaucoup.

Il expliqua alors que lorsqu'un juif se rend à la Téfila, il va servir Hachem de la même manière qu'un soldat qui sert dans l'armée. Mais avez-vous déjà vu un soldat en service avec un parapluie à la main ? Même avec les pluies les plus abondantes, un soldat ne pensera pas à prendre un parapluie en plein service.

« C'est pourquoi, disait-il, je ne peux pas sortir avec un parapluie à la main... »



En chemin vers Hachem (histoires vraies de Téchouva)

Le premier ouvrage de Léa Nabet. Compilation d'histoires personnelles exceptionnelles de "Baalei Téchouva", ces gens qui reviennent à la pratique du Judaïsme, par milliers !

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions



Bé'hokotai La devinette

« Et vous ne voulez pas m'écouter... » (26,21)

Petite devinette : vous connaissez tous les actions des nombreuses associations qui veulent rapprocher nos frères de la Torah, afin de ramener encore un enfant dans le système éducatif religieux. Quel est le cas où une mère, qui souhaiterait inscrire un enfant dans un établissement religieux, se verrait refuser l'inscription de cet enfant par la direction ?

La réponse se trouve dans un fait réel, concernant une mère qui souhaitait inscrire son fils, sourd et muet, dans un établissement religieux et spécialisé dans le traitement de ces déficiences. La directrice observa que la mère ne pratiquait pas les Mitsvot. Elle se permit alors de lui poser la question suivante : « Que feriez-vous si votre enfant progressait de manière significative dans son traitement médical et pouvait à présent entendre et parler ? Est-ce que vous iriez l'inscrire dans une école religieuse ou non-religieuse ? »

La réponse ne tarda pas : « Dans une école non-religieuse. »

La directrice posa la question au Rav Aharon Steinmann, qui déclara qu'elle ne devait pas l'accepter.

Le Rav expliqua que cet enfant n'était pas soumis aux Mitsvot de par son état de santé. Mais après le traitement, il sera soumis aux Mitsvot, et de par le fait que sa mère le placera dans une école non-religieuse, son traitement médical entrainera qu'il ne respectera pas les Mitsvot. C'est pourquoi il était interdit d'accepter cet enfant...

La Shoa

« Si vos suivez Mes lois... » (26,3)

Rachi : Soyez assidus dans votre étude de la Torah.

Dans son livre Or Daniel, le Rav Daniel Ohayon nous raconte une histoire bouleversante sur l'assiduité dans la Torah, même dans les pires moments de la vie.

« Je me trouvais en Belgique, et je suis rentré dans un Beth Hamidrach pour faire ma Téfila. Je me tenais à côté de la bibliothèque, et je regardais s'il y avait un livre que je ne connaissais pas. Soudain, j'ai trouvé un livre avec une seule question sur un traité du Talmud et avec pas moins de 137 réponses !

Je suis resté stupéfié de la profondeur de l'étude de ce juif inconnu, et je me suis mis à étudier une des réponses de ce livre. C'est alors qu'un homme s'approcha de moi et me dit qu'il était le neveu de l'auteur de ce livre, décédé lors de la Shoah.

"Mon oncle, raconte ce monsieur, était un 'Hassid, mais aussi un homme très riche. Toute la famille était de véritables érudits en Torah, et je me suis retrouvé avec lui dans le Camp d'Auschwitz pendant 3 ans. Une nuit, il me réveilla et me dit : Saches que tu seras le seul rescapé de la famille, et je pense que demain, je serais exécuté dans les chambres à gaz. Je te demande d'accomplir ma dernière volonté : tu sais que je connais entièrement tous les traités du Talmud par cœur, et depuis que je suis à Auschwitz je n'ai cessé d'étudier. Je te demande de finir pour moi le traité dans lequel je suis actuellement, si Hachem t'aide à sortir vivant de cet enfer." »



En chemin vers Hachem (histoires vraies de Téhouva)

Le premier ouvrage de Léa Nabet. Compilation d'histoires personnelles exceptionnelles de "Baalei Téhouva", ces gens qui reviennent à la pratique du Judaïsme, par milliers !

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions



Torah-Box.com
diffusion du judaïsme aux francophones

Rav Ohayon nous explique : « Sachez, chers lecteurs, que la dernière volonté de ces 6 millions de juifs tués par la barbarie nazie est de finir pour eux les traités du Talmud qu'ils n'ont pas pu étudier ! »

Chabbath Chalom !



En chemin vers Hachem (histoires vraies de Téchouva)

Le premier ouvrage de Léa Nabet. Compilation d'histoires personnelles exceptionnelles de "Baalei Téchouva", ces gens qui reviennent à la pratique du Judaïsme, par milliers !

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions



Béhar - Une vie entière sans faire de peine à quiconque

Mardi 12 Mai 2015 - Rav Yehonathan GEFEN - © Torah-Box

À deux reprises, dans la *paracha* Béhar, la Thora nous enjoint de ne pas affliger notre prochain. La première fois, elle ordonne : « Si tu vends un objet à ton prochain, ou si tu acquiers de sa main quelque chose, ne vous lésez pas l'un l'autre »[1]. Quelques versets plus tard, elle semble se répéter : « Ne vous lésez pas l'un l'autre, crains ton D., car Je suis Hachem, ton D. »[2].

'*Hazal* expliquent qu'il existe deux sortes de *onaa* (causer un tort, léser) : le premier *passouk* fait référence à la *onaa mamon* – préjudice causé par l'argent[3], tandis que le second se rapporte à la *onaa devarim* – blesser quelqu'un par la parole.[4]

De manière générale, '*Hazal* ne comparent pas l'importance et la gravité de deux *mitsvot*, mais dans ce cas, ils mettent en parallèle les deux formes de *onaa*. À première vue, la *onaa mamon* paraît plus grave que la *onaa devarim*, parce qu'une personne blessée par des mots ne connaît aucun dommage matériel, alors que quand on la lèse financièrement, elle souffre d'une réelle perte.

Or étonnamment, la *guemara* affirme que la *onaa devarim* est pire que la *onaa mamon*, et ce, pour trois raisons.

Tout d'abord, le verset précise, en parlant de la *onaa devarim*, qu'il faut craindre D., ce qui n'est pas spécifié concernant la *onaa mamon*. Le *Maarcha* explique que l'on risque plus de se rendre compte d'un préjudice matériel que des intentions dissimulées derrière des paroles.

Celui qui cause un dommage financier est conscient que l'on peut le démasquer, mais le fait tout de même. Il montre un manque de crainte de D., parce qu'il ne se soucie pas du fait qu'Hachem sait tout, mais aussi une manque de crainte vis-à-vis de ce que les gens penseront de lui et de ses actions.



Pirké Avot : les Actions des Pères

Livre-référence de 485 pages sur les "Maximes des pères", l'ouvrage dédié à la morale et l'éthique juive. Texte en hébreu, traduction en français, commentaires et biographies de chacun des auteurs de ces perles de sagesse.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions



Celui qui offense quelqu'un de manière détournée montre qu'il redoute plus les êtres humains qu'Hachem – il a peur que son entourage le considère comme une personne sournoise, mais n'est pas inquiet du fait qu'Hachem connaît ses véritables intentions[5].

Deuxièmement, la *guemara* affirme que la *onaat mamon* touche uniquement les possessions de l'individu. La *onaat devarim* est pire parce qu'elle s'en prend à la personne elle-même. C'est son bien-être émotionnel qui est en jeu – les propos négligents pénètrent dans son essence. On raconte qu'un *talmid 'hakham* d'une quarantaine d'années eut besoin d'une thérapie à cause d'une expérience traumatisante survenue durant son enfance – sa mère l'appela une fois « *tamé* » — impur. Cette « étiquette » le blessa si profondément qu'elle ne le quitta pas. Ceci montre clairement à quel point des paroles blessantes peuvent provoquer des torts indescriptibles.

La *guemara* poursuit avec une troisième preuve que la *onaat devarim* est pire que la *onaat mamon* — si une personne extorque trompeusement de l'argent à son prochain, elle peut réparer ce tort en rendant simplement ce qu'elle a pris injustement. En revanche, quand elle offense l'autre, aucune excuse ne pourra annuler le passé — ces mots ne pourront jamais être effacés.

Ceci est courant, particulièrement dans un couple ; quelques propos déplacés peuvent avoir des retombées négatives (voire un effet boule de neige) sur le long terme, qui ne s'estomperont pas, parce qu'ils ne pourront jamais disparaître.

Rav David Kaplan *chlita* raconte l'histoire suivante.

Les parents de Déborah lui inculquèrent le respect des *Rabbanim*, mais lui apprirent aussi à avoir un œil critique envers les Juifs orthodoxes. Quand elle grandit, elle décida de mener sa propre expérience et pria dans la Yéchiva de Poniowitz durant les *Yamim Noraïm* (les Jours Redoutables entre Roch Hachana et Kippour). Elle revint pour Sim'hat Thora. Tout allait bien jusqu'à ce que l'une des filles présentes à l'office lui dise : « Tu ne peux venir prier ici sans collants ! » Déborah sortit comme un ouragan. Si tel était le comportement des orthodoxes, elle n'était pas intéressée à suivre leur voie.

Son respect des rabbins la poussa tout de même à aller parler à Rav Chakh. Quand elle arriva chez lui, une longue file d'attente se dressait devant elle, composée uniquement d'hommes. Cependant, dès que celui qui consultait le *rav* sortit, on invita Déborah à entrer, car les femmes avaient la priorité. Agréablement surprise, elle entra et raconta son expérience choquante au *gadol hador* (dirigeant de la génération).

« C'est une grave faute, lui dit le rav. C'était peut-être involontaire, mais cette jeune fille doit tout de même te demander des excuses. » Puis, il lui parla longuement de l'importance d'être sensible aux sentiments d'autrui. Elle décida alors de devenir plus pratiquante. Elle est aujourd'hui mariée à un *Roch Yéchiva* et ses fils et gendres sont des *talmidé 'hakhamim*. [6]

Cette histoire nous montre combien une parole négative peut être préjudiciable – cette fille en fut affligée et furieuse ; elle faillit s'écarter de la religion.

Cela indique également combien des paroles bienveillantes peuvent être bénéfiques.

On voit clairement que la *onaat devarim* est une faute grave, mais c'est une *mitsva* qui est très difficile à observer correctement ; nous conversons constamment avec les autres et il est bien facile de vexer quelqu'un par une remarque maladroite.

Le 'Hazon Ich vit un jour un homme réprimander sévèrement son fils qui avait déplacé un objet peut-être *mouktsé*



Pirké Avot : les Actions des Pères

Livre-référence de 485 pages sur les "Maximes des pères", l'ouvrage dédié à la morale et l'éthique juive. Texte en hébreu, traduction en français, commentaires et biographies de chacun des auteurs de ces perles de sagesse.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions



(interdit de déplacer) pendant Chabbat. Le 'Hazon Ich dit à l'homme en question que son fils avait **peut-être** transgressé une *mitsva* dictée par nos Sages, mais que le père avait **de façon certaine** transgressé une *mitsva* prescrite directement par la Thora : celle de *onaat devarim*.

Il nous faut considérer cette *mitsva* avec autant de sérieux que tout autre commandement, comme la *cacherout* – nous ne mangerons jamais quelque chose avant de nous assurer qu'il est permis à la consommation. De la même manière, nous devons redoubler de vigilance quant à ce qui sort de notre bouche et nous demander si nous avons le droit d'émettre un tel propos ou non. Le mieux, pour y parvenir, c'est d'étudier les *halakhot* et la *hachkafa* (idéologie, vision du monde) relatives à cette *mitsva*. [7]

Pour conclure, rapportons une remarque que le 'Hazon Ich avait l'habitude de faire ; il disait que la joie la plus grande est de vivre une vie entière sans faire de peine à un autre Juif.

Puissions-nous tous mériter de ne faire que du bien avec notre parole.

[1] Parachat Béhar, Vayikra, 25:14.

[2] Parachat Béhar, Vayikra 25:17.

[3] *Onaat mamon* consiste à vendre un objet à un prix particulièrement élevé ou à acheter quelque chose à un prix particulièrement dérisoire, tout ceci, délibérément.

[4] *Baba Metsia*, 58b.

[5] *Maharcha, Baba Metsia*, 58b. Il compare ceci au fait que le *ganav* (voleur en cachette) est pire que le *gazlan* (voleur éhonté), car il montre, par son attitude, que sa crainte des êtres humains est plus grande que celle d'Hachem.

[6] Kaplan, *Major Impact*, p. 93-94.

[7] Voir le *séfer Mcihpaté Chalom*, ch. 7 pour les lois relatives à la *onaat devarim*.



Pirké Avot : les Actions des Pères

Livre-référence de 485 pages sur les "Maximes des pères", l'ouvrage dédié à la morale et l'éthique juive. Texte en hébreu, traduction en français, commentaires et biographies de chacun des auteurs de ces perles de sagesse.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions



Béhar - la plus noble charité, lorsque le pauvre garde sa dignité

Mercredi 7 Mai 2014 - Rav Yehonathan GEFEN - © Torah-Box

À plusieurs reprises, la Thora nous enjoint de pratiquer la charité. L'un de ces commandements se trouve dans *parachat Béhar*. « Si ton frère s'appauvrit, si tu vois chanceler sa fortune, soutiens-le, fût-il converti ou résident, afin qu'il vive avec toi » [1].

Les commentateurs expliquent que ce verset se rapporte au cas précis d'une personne qui a perdu son indépendance financière, mais qui n'est pas devenu un véritable *ani* (indigent) [2]. La Thora nous ordonne de faire la charité à ce genre de personnes et certains commentateurs affirment qu'il s'agit d'une *mitsva* à part entière [3].

Le Rambam, dans ses grandes lignes sur les lois de la charité, écrit qu'il existe huit niveaux différents de *tsedaka*, et le degré le plus élevé est atteint lorsque le bénéficiaire du don ne se sent pas dépendant, mais qu'on l'aide à devenir financièrement autonome. [4]. Il s'appuie sur les mots de la *paracha* de cette semaine, « *Soutiens-le* ». Le *Beit Yossef* demande pourquoi c'est la forme la plus noble de charité et explique que de cette façon, la personne n'est pas honteuse d'être assistée. Ceci, essentiellement parce qu'elle n'estime pas recevoir l'aumône. Nous savons qu'il est naturel chez l'homme de vouloir gagner sa vie, et qu'il est humiliant d'être obligé de recevoir des cadeaux. Le fait de donner à autrui sans porter atteinte à sa dignité est donc considéré comme une prouesse, plus encore que le don lui-même.

Nous apprenons d'ici une leçon importante sur le *'hessed*. Il est extrêmement important de s'assurer que l'individu qui reçoit quelque chose en soit le moins gêné possible. Le mieux, c'est qu'il ne se sente même pas soutenu, mais que l'on lui montre qu'il est, en quelque sorte, en train d'aider le donateur ! Cette idée est mise en évidence par une interprétation originale d'une *guemara* épineuse.

La *guemara* affirme que si quelqu'un dit : « Je donne cette pièce à la *tsedaka* pour que mon fils vive », c'est-à-dire pour que le mérite de cette *mitsva* guérisse l'enfant gravement malade, cet homme est un « *tsadik gamour* » — un



Le Choul'han Aroukh des Femmes

Ouvrage unique en son genre qui compile l'ensemble des Mitsvot et coutumes juives liées aux femmes et jeunes filles, Séfarades comme Achkénazes, expliquées dans un langage simple et adapté à toutes.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions



homme exceptionnellement vertueux [5]. Plusieurs commentateurs demandent pourquoi quelqu'un qui accomplit la *mitsva* de façon intéressée mérite un tel éloge.

Le *rav* Mordékhaï Banet *zatsal* explique, *dérékh drouch* – au sens large, que la *guemara* parle d'un homme qui pratique la charité en faisant attention à ne pas embarrasser la personne à qui il fait le don en question. Il dit donc au pauvre que ce dernier bénéficie de son acte charitable, parce qu'il a un enfant malade qui a des chances de guérir par le mérite de la *tsédaka*. La *guemara* affirme qu'un donateur qui trouve le moyen de donner à l'autre tout en évitant son humiliation est un « *tsadik gamour* » — un individu de grande vertu.

Dans le même ordre d'idées, on raconte l'histoire d'un homme qui acheta des tas de bois et les plaça dans son porche, devant sa maison. Quand il voyait un pauvre, il l'employait pour déplacer le bois vers l'arrière de la maison ; quand un autre indigent arrivait, il l'employait et lui demandait de déplacer les bois vers le porche. Ainsi, il assistait financièrement ceux qui étaient dans le besoin, tout en préservant leur dignité puisqu'il leur faisait ressentir qu'ils méritaient cet argent et non qu'ils recevaient l'aumône [6].

Il n'est pas toujours possible de montrer à l'autre qu'il est lui-même en train de nous aider, mais il reste primordial de s'efforcer de préserver sa dignité le plus possible.

Le *rav* Zalman Ashkénazi *zatsal* était un grand *baal 'hessed* et excellait dans ce domaine. Il fonda l'association *Messam'hé Lev*, grâce à laquelle des milliers de pauvres reçurent nourriture et vêtements. Il s'occupait de distribuer 62 000 paires de chaussures, 30 000 livres (13 608 kg) de *matsa*, 4000 cartons de vin avant Pessa'h ; 300 000 livres (136 080 kg) de viande et de volaille avant les *Yamim Noraïm* (Jours Redoutables, entre Roch Hachana et Yom Kippour) ; près de 500 paniers de *michloa'h manot* à des veuves et orphelins, chacun contenant une enveloppe avec de l'argent pour les dépenses de Pessa'h, il collectait des fonds pour des dizaines de mariages d'orphelins chaque année. Cependant, il ne se contentait pas de subvenir à tous ces besoins physiques. Il se préoccupait toujours de la dignité des bénéficiaires.

Malgré ses efforts pour rester anonyme, il était parfois identifié et sa question était alors « Est-ce assez respectable ? N'est-ce pas rabaissant ? »

Nous avons vu que le fait de donner de façon à ce que la personne qui reçoit l'aide garde sa dignité est très important, au point que cela est considéré comme la forme la plus noble de charité. Puisseons-nous tous mériter de donner aux nécessiteux, sans qu'ils se sentent assistés.

[1] Vayikra, 25:35.

[2] Rachi, Vayikra, 25:35.

[3] Voir *Ohel Moché*, Vayikra, 25:35 pour plus de détails sur ce sujet.

[4] Rambam, *Michné Thora*, *Hilkhot Matanot Aniim*, 10:7-14. Par exemple, lui octroyer un prêt ou l'aider à trouver un travail. Le *Beit Yossef* ajoute que même un cadeau ne gênera pas une personne qui n'est pas réellement pauvre, parce qu'il est courant qu'un homme offre un cadeau à son ami, même quand il n'est pas dans le besoin.

[5] *Pessa'him*, 8a-b.

[6] L'explication du *rav* Banet, ainsi que l'histoire qui l'accompagne, sont tirées d'un *chiour* (discours) du *rav* Éli Mansour *chlita*, mis à l'écrit.



Le Choul'han Aroukh des Femmes

Ouvrage unique en son genre qui compile l'ensemble des Mitsvot et coutumes juives liées aux femmes et jeunes filles, Séfarades comme Achkénazes, expliquées dans un langage simple et adapté à toutes.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions



Behar - 2 qualités : émouna & 'hessed

Lundi 29 Avril 2013 - Rav Emmanuel MIMRAN - © Torah-Box

La paracha Behar traite de la mitsva de la *chémita*. Cette mitsva, consiste à laisser (en érets Israël) la terre se reposer une fois tous les sept ans, c'est-à-dire qu'il est interdit d'y effectuer les travaux agricoles. Le propriétaire doit aussi retirer sa propriété des fruits de sa récolte, et permettre leur consommation à tout celui qui le désire.

De nombreuses raisons ont été données pour expliquer le sens de cette mitsva. L'idée générale est de renforcer la foi et de savoir que même lorsque nous devons travailler pour vivre, il ne faut pas oublier qu'en réalité, c'est Hachem qui nous envoie la subsistance. La Torah promet donc à ceux qui respecteront cette année de *chémita*, qu'ils verront la Main d'Hachem. Ils auront de quoi vivre durant toute cette année et cela les aidera à se souvenir que même lorsque l'on travail, c'est en réalité Hachem qui nous nourrit !

Puis, la Torah continue par ce verset : « Lorsque ton frère va s'affaiblir... tu le soutiendras... ». Rachi commente que lorsque c'est possible, la Torah nous appelle à soutenir nos frères avant qu'ils ne deviennent pauvres. Fais en sorte de l'aider avant que ton aide lui devienne indispensable !

Le Imré Yossef explique au nom du Maguid de Douvna, la juxtaposition de ces deux mitsvot :

Il existe deux sortes de personnes. Celles qui craignent toujours de l'avenir et travaillent sans cesse pour avoir encore et encore de l'argent. D'autres, qui sont confiantes et qui vivent "au jour le jour".

Le comble, c'est qu'il peut arriver qu'un pauvre vienne chez une personne de la première catégorie, et que cette dernière refuse de l'aider (en argumentant que le pauvre a de quoi vivre quelques jours). Le riche expliquera alors au pauvre qu'il doit être confiant en Hachem, et que grâce à D', il a déjà de quoi manger pour aujourd'hui et demain (!) etc.



Coffret "Lumières sur la Paracha"

Coffret exceptionnel : 5 livres couvrant toutes les parachiot de la Torah. Un éclairage de haut niveau, nouveau et accessible, fruit du travail du Rav Emmanuel Bensimon.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions



Mais la Torah nous enseigne que c'est l'inverse qu'il faut faire :

Lorsqu'il s'agit de nous même, il est nécessaire de cultiver notre *émouna*, notre foi en Hachem. Il n'y a pas besoin de courir après les richesses, surtout si cela risque de diminuer notre service divin, *'Has véchalom*.

Cependant, ce devoir ne doit pas être utilisé pour notre prochain. Si l'on aperçoit que ce dernier risque de s'effondrer, on ne peut se réfugier derrière notre foi. Il est nécessaire de s'inquiéter sur le sort du prochain et de le sortir de tout risque de faire faillite, même si actuellement il a de quoi vivre !

Le tsadik rabbi Réphaël Baroukh Tolédano nous a donné l'exemple. En effet, dans la ville du tsadik, à Mekhnès, il y avait deux dentistes. Un qui était de bonne réputation, et le second qui était, disons, un peu moins bon.

Et voici qu'un matin, le rav eut besoin d'aller chez le dentiste. Il alla voir le dentiste de second choix, s'appuyant sur sa foi inébranlable. L'après-midi même, un homme vint trouver le rav et lui raconta ses difficultés. Il lui raconta également qu'il avait besoin d'aller chez le dentiste, mais qu'il ne pouvait pas, faute de moyens...

Immédiatement, le rav se leva et alla chercher de l'argent pour que cet homme puisse recevoir les soins nécessaires. Sans hésiter, le rav lui donna la somme qu'il fallait pour aller chez le meilleur des deux dentistes ! Car, lorsqu'il s'agissait des autres, le rav ne voulait pas se servir de la *émouna* ! Le rav savait qu'à ces moments, Hachem veut nous donner le mérite de faire le plus possible !

Prions de tout notre cœur qu'Hachem nous donne ces deux qualités : avoir une entière confiance en Lui, et en même temps, lorsqu'il faut aider les autres, pouvoir le faire de toutes nos forces !

En ces jours qui précèdent *Chavou'ot*, la fête du don de la Torah, essayons avec encore plus de forces d'améliorer nos traits de caractères et notre amour de la Torah. Ainsi, nous pourrons recevoir durant la fête, une aide providentielle particulière pour servir Hachem tous les jours de notre vie, amen !

Rav Emmanuel Mimran



Coffret "Lumières sur la Paracha"

Coffret exceptionnel : 5 livres couvrant toutes les parachiot de la Torah. Un éclairage de haut niveau, nouveau et accessible, fruit du travail du Rav Emmanuel Bensimon.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions



Paracha Behar-Be'houkotay : Argent limité ou Torah éternelle ?

Jeudi 17 Mai 2012 - Rav Emmanuel MIMRAN - © Torah-Box

Behar-Be'houkotai, la section hebdomadaire de cette semaine traite de la mitsva de la chémita. Cette mitsva, consiste à laisser la terre (en érets Israël) se reposer une fois tous les sept ans, c'est-à-dire qu'il est interdit d'y effectuer les travaux agricoles. Le propriétaire doit aussi retirer sa propriété des fruits de sa récolte, et permettre leur consommation à tout celui qui le désire.

De nombreuses raisons ont été données pour expliquer le sens de cette mitsva qui renforce la foi. Avec l'aide du Ciel, nous allons essayer de voir un nouvel aspect de ce commandement, qui pourra nous aider dans notre comportement quotidien.

Notre train-train de vie peut nous conduire à donner une grande importance à la vie matérielle. En effet, lorsque nous nous trouvons dans un milieu qui recherche principalement les plaisirs de ce monde-ci, ou même lorsque nous sommes simplement contraints à gagner notre vie à la sueur de notre front, nous nous imaginons que le monde matériel tient une place importante et qu'il est donc essentiel d'y avoir une bonne place et d'y être le plus aisé possible.

L'année de la chémita va donc nous permettre de nous souvenir que nous ne sommes pas totalement propriétaires de nos biens matériels. Elle nous permet de nous rappeler qu'un jour, nous devons abandonner tous nos biens terrestres. A partir de ce jour là, notre seul bagage sera constitué de nos mitsvot qui, étant des biens spirituels, sont éternelles.

L'agriculteur, qui par son travail, est toujours lié au monde terrestre, pourra (au cours de l'année de la chémita) se détacher du monde matériel et se souvenir de ce qui est véritablement l'essentiel.

Rabbi Yossi ben Kissma était un jour en voyage lorsqu'il fut interpellé par un homme qui lui dit : « Rabbi, venez habiter dans ma ville et je vous donnerai beaucoup d'or et d'argent ». Le Rav lui répondit : « Même pour tout l'or et l'argent du monde je n'habiterai que dans un endroit de Torah car, après le décès d'une personne, rien ne l'accompagne si ce n'est la Torah qu'il a étudiée et les mitsvot qu'il a accomplies ». (Avot 6,1)

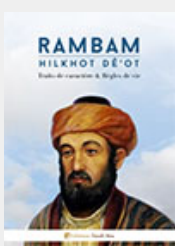
Le Rav savait que rien ne valait plus que les biens spirituels : ni une bonne carrière, ni beaucoup d'argent ! Il avait compris l'enseignement fondamental : **notre raison d'exister est pour accomplir la Torah et les mitsvot, le reste n'est qu'un moyen et ne doit donc pas empiéter sur le but de notre vie.**

Nous ne sommes pas actuellement dans une année de chémita. Cependant, ce message est éternel et nous pouvons essayer de le vivre et de l'intérioriser. Comprenons que la Torah n'est pas une simple option ou simplement quelque chose de bien. Elle n'est pas non plus essentielle dans notre vie mais elle est **toute** notre raison d'être. Seules la Torah et les mitsvot nous resteront éternellement.

Le rav Nissim Yagen racontait une histoire : un homme rencontra le rav Israël Salanter lors d'un voyage en train. Après avoir échangé quelques phrases, le rav lui demanda quelles étaient ses occupations. L'homme répondit qu'il était marchand de bois et qu'il accomplissait aussi des mitsvot "ici et là".

Le rav Salanter s'exclama : « Je ne te comprends pas ! Tu travailles tous les jours une dizaine d'heures afin de vivre heureux et aisé dans ce monde-ci. Comment peux-tu penser que "ici et là" te suffira pour l'éternité ? ».

L'homme prit conscience de son devoir sur terre et s'engagea avec entrain dans le service divin. Il avait compris



Rambam - Hilkhhot Dé'ot (Traits de caractère)

Un véritable guide de vie écrit par le génial Maïmonide (Rambam), qui enseigne les comportements que l'homme doit adopter, dans son hygiène de vie comme dans l'amélioration des traits de caractère ou de sa relation avec autrui.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions



que de même que nous ne nous suffisons pas du minimum lorsqu'il s'agit des profits terrestres, à plus forte raison qu'il ne faut pas être rassasié lorsqu'il s'agit des mitsvot qui apporteront un immense plaisir éternel ! Cet homme devint le Sabba de Novardok, qui fut l'un des plus grands justes de sa génération et glorifia grandement le Nom de D.ieu.

A l'instar de Rabbi Yossi ben Kissma et du Sabba de Novardok qui ont compris que l'argent, les honneurs et les plaisirs de ce monde-ci ne remplaceront pas les maisons d'étude, les séminaires et les yéshivot, appliquons nous aussi ce principe et utilisons notre vie et notre corps pour accomplir Sa volonté.

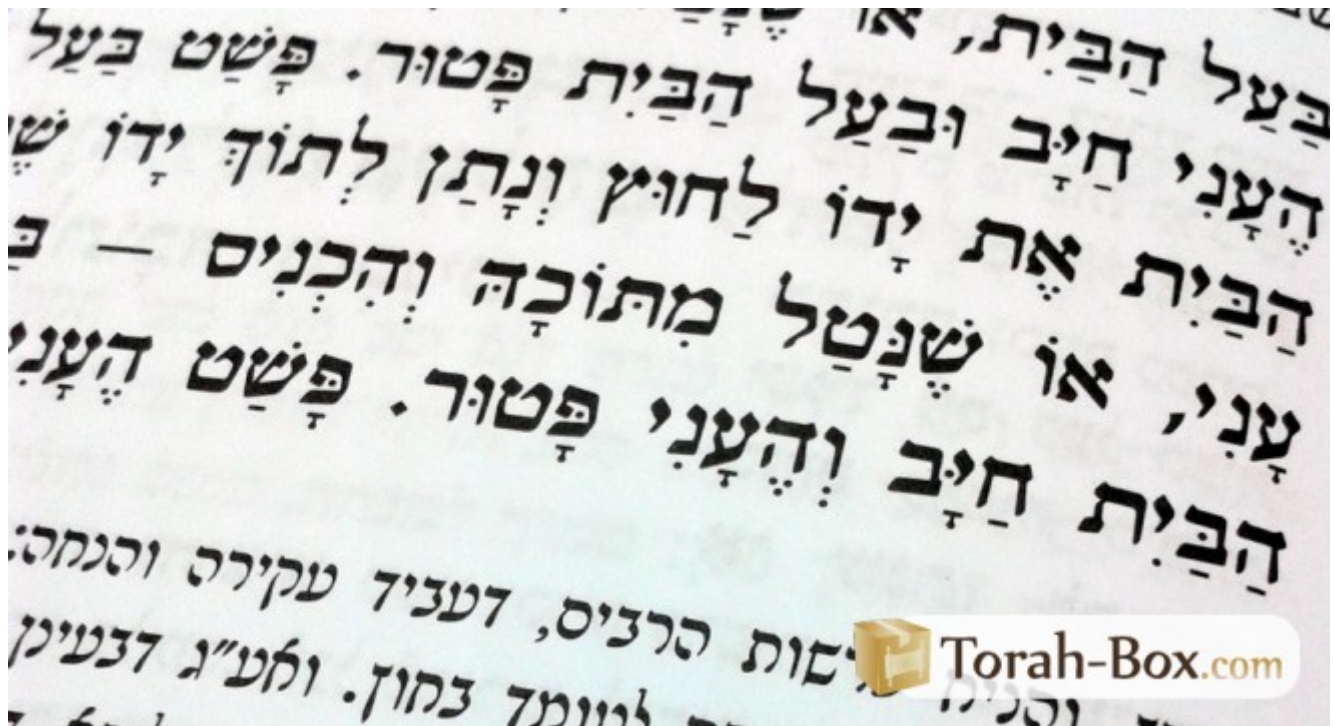
En cette période où l'on prépare nos vacances ainsi que l'année prochaine, vivons pleinement l'enseignement de la chémita et ne mettons pas de côté les yéshivot et les séminaires d'été. Cherchons des lieux de vacances qui nous permettront de garder notre âme pure.



Rambam - Hilkhot Dé'ot (Traits de caractère)

Un véritable guide de vie écrit par le génial Maïmonide (Rambam), qui enseigne les comportements que l'homme doit adopter, dans son hygiène de vie comme dans l'amélioration des traits de caractère ou de sa relation avec autrui.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions



Le Moussar de Rachi - L'étude par l'effort

Vendredi 3 Juin 2016 - Jérôme TOUBOUL - © Torah-Box

La Paracha Bé'houkotai a une importance particulière à différents titres. D'une part, elle vient conclure le livre de Vayikra, et d'autre part elle est lue généralement peu de temps avant Chavouot. Son contenu est également très fort car il interpelle l'homme de manière énergique et lui rappelle sa responsabilité de conduire sa vie selon les principes de la Torah et des Mitsvot.

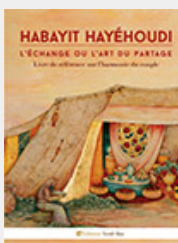
Les premiers mots de cette Paracha : « Si vous marchez dans mes statuts / Im Bé'houkotai Télékhou » ont donné lieu à de nombreux commentaires. Ils synthétisent de manière claire et directe les termes de l'alliance que D.ieu passe avec les hommes. Examinons pour commencer le commentaire de Rachi sur la signification de cette invitation à marcher dans les statuts de D.ieu.

Si dans mes statuts vous marchez : [...] Comment expliquerai-je alors : « si dans mes statuts vous marchez » ?
Donnez-vous de la peine dans l'étude de la Torah !

Marcher dans les statuts de D.ieu signifie donc, pour Rachi, étudier la Torah. L'observance des Mitsvot ne sera mentionnée que dans la deuxième partie du premier verset : « et si vous observez mes commandements ».

Les deux piliers de la vie spirituelle d'un homme sont donc synthétisés dans ce premier verset : l'étude de la Torah et la pratique des Mitsvot qui sont seuls susceptibles de donner à l'homme un équilibre et de le mener dans les chemins vertueux édictés par Hachem. Le terme même de « Halakha », qui évoque à la fois l'étude et la pratique des commandements, illustre cette idée d'un chemin à suivre, et nos Sages de poursuivre la métaphore en indiquant que l'homme ne doit pas s'éloigner des 4 coudées du chemin de la Halakha.

Ces trois premiers mots de notre Paracha sont si puissants qu'ils vont donner lieu à 42 commentaires différents du



Habayit Hayéhoudi : l'échange ou l'art du partage

La "Bible de l'harmonie du foyer" ! Voici un outil de développement personnel et de connaissance de soi. Ce livre du Rav Sim'ha Cohen est la source des livres sur le thème du Chalom Bayit et a permis à des milliers de personnes de connaître le bonheur...

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions



Or Ha'hayim Hakadoch (Rabbi 'Haïm Bénatar, de mémoire bénie). Un de ces commentaires, le cinquième, approfondit cette idée d'étude de la Torah. Il souligne notamment les vertus de l'assiduité et de la constance dans l'étude de la Torah qui permettent à l'homme d'avoir une connaissance profonde et précise des textes, et de donner naissance à des commentaires originaux : les fameux « 'Hidouchim ».

À l'approche de Chavouot, ces mots prennent un relief tout particulier et nous rappellent combien l'esprit du temps, qui exige un accès immédiat à l'information et à la connaissance, est éloigné des vertus prônées par notre tradition. Cette dernière insiste au contraire sur la nécessité de l'effort personnel pour accéder à la connaissance qui ne s'acquiert qu'après une étude exigeante, longue et sérieuse. Elle suppose aussi un esprit posé (Yichou Hadaat) et une âme apaisée (Ménou'hat Hanéfech), loin du vacarme et des sollicitations multiples et permanentes qu'offrent les médias modernes.

Il est intéressant de noter que dans l'histoire humaine, les moyens de diffuser la connaissance n'ont jamais semblé aussi performants. Pourtant, parallèlement, l'homme non plus n'a jamais semblé aussi tiraillé par tant de sollicitations qui l'empêchent de poser son esprit et son âme.

Nos Sages se méfient de la connaissance acquise trop facilement. Ils invitent ainsi l'homme à l'effort pour acquérir la Torah, parfois même à se lever durant la nuit pour étudier afin de profiter des heures propices pour la méditation et l'étude de la Torah. Au-delà de la nuit, chaque instant que l'homme consacre à l'étude est extrêmement précieux aux yeux d'Hachem. Nos Sages nous rappellent notamment que chaque juif est porteur d'une compréhension unique de la Torah, faite de son histoire, de sa sensibilité et de son âme. Son étude lui permet non seulement d'acquérir un mérite personnel, mais en outre de partager une lumière irremplaçable avec l'ensemble du peuple.

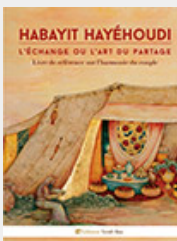
Cette étude doit se faire avec beaucoup d'humilité, en connaissant sa place et en cultivant toujours en soi un désir de connaissance. Voilà pourquoi les Sages s'appellent des « Talmidé 'Hakhamim », « des étudiants en sagesse » et non seulement des Sages, car ils sont toujours dans une démarche d'apprentissage, d'introspection et de perfectionnement permanent. Ils sont réputés dans le Talmud pour « multiplier » et « propager la paix dans le monde ».

Cette vertu est liée non seulement au mérite qu'ils donnent au monde par leur étude, mais aussi, car la proximité qu'ils entretiennent en permanence avec des réflexions profondes leur permet de ne pas tomber dans les pièges du Yétser Hara, et notamment de ne pas prêter attention aux futilités et à l'orgueil qui sont bien souvent à l'origine des discordes.

À l'approche de Chavouot, puissions-nous tous avoir le mérite d'ouvrir notre esprit et notre cœur aux trésors de la Torah, et chacun à son niveau, essayer de faire de la sagesse de la Torah une quête permanente dans toutes les dimensions de notre vie.

Nous pourrions alors connaître, avec l'aide d'Hachem, cette bénédiction énoncée par le prophète Jérémie dans la Haftara de la semaine :

« Béni soit l'homme qui se confie en l'Éternel, et dont l'Éternel est l'espoir ! Il sera tel un arbre planté au bord de l'eau et qui étend ses racines près d'une rivière : vienne la saison chaude, il ne s'en aperçoit pas, et son feuillage reste vert : une année de sécheresse, il ne s'en inquiète point, il ne cessera pas de porter des fruits ».



Habayit Hayéhoudi : l'échange ou l'art du partage

La "Bible de l'harmonie du foyer" ! Voici un outil de développement personnel et de connaissance de soi. Ce livre du Rav Sim'ha Cohen est la source des livres sur le thème du Chalom Bayit et a permis à des milliers de personnes de connaître le bonheur...

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions



Bé'houkotäi : 3 trésors sur la Paracha

Vendredi 3 Juin 2016 - Rav Mordékhai STEBOUN - © Torah-Box

Elève du [Collel Vayizra' Itshak](#), Rav Mordékhai Steboun vous offre 3 petits trésors d'enseignements sur la Paracha de la semaine, afin d'agrémenter spirituellement votre table du Chabbath !

Peiner pour la Torah

« *Si vous suivez mes lois...* » (Vayikra 26,3)

Rachi : il faut peiner pour la Torah.

Voici un exemple extraordinaire d'une personne hors du commun qui se fatigua dans son étude de la Torah : le Rav Mikhaël Yéhouda Leifkovitch.

Durant de très nombreuses années, le Rav avait l'habitude de donner son cours à la Yéchiva assis sur une chaise en bois à moitié cassée, tout en faisant attention de ne pas s'adosser à la chaise !

Même à un âge très avancé, ses élèves constatèrent que le Rav était attentif à ne pas s'adosser à la chaise.

Un jour, il raconta à ses élèves que l'un des grands décisionnaires de son temps rencontra un grand érudit en Torah et lui présenta un problème ardu dans la Guémara. L'érudit en Torah lui proposa immédiatement une solution au problème.

Le grand décisionnaire fut particulièrement surpris. L'érudit en Torah lui répondit : « J'étudie sur une chaise susceptible de se casser à chaque instant, tandis que vous étudiez dans le confort sur une chaise en parfait état.



Les Clés de la Parnassa

Les mécanismes de la réussite matérielle et financière dans ce monde : histoires, explications de nos maîtres, prières, ségoulot. Ce livre répond à chacune de nos questions au sujet de la Parnassa.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions



Comme j'étudie dans des conditions difficiles, j'ai mérité de comprendre les choses de manière claire et précise ! »

Ainsi, les élèves du Rav comprirent l'étrange habitude du Rav Leifkovitch...

Une récompense sans limite

« *Et Je donnerai les pluies en leur temps...* » (Vayikra 26,4)

La Torah nous détaille la récompense extraordinaire de celui qui écoute la voix d'Hachem et qui accomplit les Mitsvot : les pluies tomberont en temps voulu sur la terre de manière à faire germer la récolte. En réalité, il s'agit d'une récompense dans ce monde-ci. En revanche, la Torah ne mentionne pas la récompense dans le monde futur. Pourquoi ?

Essayons de répondre à cette question par une histoire :

Un jour d'hiver particulièrement rude, un commerçant juif se rendit dans la maison de son Rav. Ce dernier était assis à côté de la cheminée en train de se délecter de la sainte Torah.

Le commerçant demanda au Rav : « Pensez vous que vous allez avoir accès au monde futur ? Je parcours le monde, dans le froid, alors que vous êtes tranquillement assis ! »

Le Rav répondit : « Tu vois que je ne me soucie pas des affaires de ce monde, et malgré tout, je profite de ce monde-ci par mon étude. A fortiori, lorsque je me soucie de mon monde futur, je suis certain que j'en profiterai... »

Ainsi, nous pouvons répondre à notre question : si déjà lorsque nous respectons les Mitsvot et étudions la Torah avec assiduité, Hachem nous promet que nous recevrons une récompense matérielle, à plus forte raison, lorsque nous nous investissons pour le monde futur à travers les Mitsvot, nous recevrons sans aucun doute une récompense sans limite...

Plus de problème de Cacheroute !

« *Et vous mangerez la chair de vos enfants...* » (Vayikra 26,29)

Voici une terrible malédiction. Dans les temps futurs, toutes les malédictions figurant dans cette Paracha seront transformées en positif. Cependant, pour cette terrible malédiction, quel pourrait bien être son côté positif ?

La réponse est la suivante : notre génération a atteint un degré spirituel bien faible, au point où de nombreux parents sont dans l'obligation de manger chez leurs enfants de la nourriture crue dans des assiettes jetables, en raison des problèmes de Cacheroute ! Ainsi, la bénédiction sera donc que les parents pourront manger de la nourriture bien cuite par leurs enfants...

Quelle grande bénédiction de pouvoir manger auprès de nos enfants dans le strict respect des règles de Cacheroute !

Chabbath Chalom !



Les Clés de la Parnassa

Les mécanismes de la réussite matérielle et financière dans ce monde : histoires, explications de nos maîtres, prières, ségoulot. Ce livre répond à chacune de nos questions au sujet de la Parnassa.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions



Bé'houkotäi : vivre son étude, faire pénétrer la Torah

Jeudi 2 Juin 2016 - Rav Yehonathan GEFEN - © Torah-Box

La *paracha* de cette semaine commence par nous raconter comment Hachem accordera au peuple juif la paix et la subsistance. « Si vous vous conduisez selon Mes lois, si vous gardez Mes préceptes et les exécutez... »[1] Les commentateurs notent ici une redondance ; trois propositions différentes parlent du même sujet : l'observance de la Thora. Quelle différence y a-t-il entre chacune d'elles ?

Rachi, rapportant *Thorat Kohanim* qui explique la première partie du verset, écrit que « Si vous vous conduisez selon Mes lois » fait référence à la *amélout baThora*[2]. La deuxième proposition, « Si vous gardez Mes préceptes » est un ajout, « Tu dois te démener pour la Thora afin de la garder et de l'accomplir... »[3]

On nous dit donc que pour recevoir notre récompense, il nous faut travailler dur pour la Thora, mais que ces efforts doivent être fournis dans l'intention de la respecter. Ceci semble difficile à comprendre : comment peut-on s'échiner à l'étude de la Thora, sans avoir réellement l'intention d'en observer les lois ? En général, si l'on fait des efforts, c'est justement parce que l'on apprécie l'importance de la Thora au point de vouloir se surpasser pour comprendre la parole de D. telle qu'elle est écrite dans la Thora.

On en déduit qu'il existe malheureusement des gens qui étudient la Thora, mais sans avoir l'intention de s'y conformer. Mais qu'en est-il des personnes qui peinent sincèrement pour l'étude de la Thora ? Comment peuvent-elles ne pas être intéressées à ne pas observer la Thora ?

Il s'agit en réalité de quelqu'un qui étudie, mais qui ne réalise pas que cette analyse est censée modifier sa personnalité. Il ne fait donc pas de lien entre son étude et sa *avodat Hachem*. Il apprécie peut-être grandement l'étude de la Thora et la grandeur de cette *mitsva*, mais il ne va pas plus loin et ne comprend pas que ce qu'il apprend doit l'aider à améliorer son comportement dans tous les domaines de la vie. C'est peut-être à cette faille que la Thora fait allusion quand elle parle d'efforts qui ne sont pas fournis dans le but d'accomplir les *mitsvot*.



Prélèvement de la 'Halla : Mitsva en Or

L'ouvrage-référence sur le prélèvement de la pâte, cette mitsva donnée à la femme juive. Lois, schémas, images... ce livre débat en détail et répond à toutes vos questions en ce qui concerne la Hafrachat 'Halla.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions



Il est important de noter que le fait d'étudier pour transformer sa personnalité n'est pas limité à l'étude des lois. Toute forme d'étude, si elle est faite avec la bonne approche, peut faire évoluer la personne et la faire devenir quelqu'un de plus raffiné et spirituel.

Le *Sfat Émet* propose à ce propos une explication fascinante sur une partie des *birkot haThora*[4]. Nous demandons à Hachem : « *Véaarev na Hachem Elokénou eth divré Thoratekha...* », que l'on traduit généralement par : « S'il Te plaît, Hachem, notre D., rends Ta Thora agréable... ». Il souligne que le mot « *véaarev* » est composé d'une racine de trois lettres qui sont, *ayin*, *rech* et *beth*, formant le mot *érev*. Il peut signifier « mélanger » ; le mot « soir » se dit « *érev* » en hébreu – c'est le moment où l'obscurité commence à se mélanger à la lumière.

Ainsi, le *Sfat Emeth* explique que nous demandons également à Hachem de mélanger la Thora que nous étudions à notre essence, afin qu'elle ne reste pas une connaissance superficielle.[5]

Dans le même ordre d'idées, les *Gudeolim* mettent grandement l'accent sur le fait que la Thora doit s'infiltrer dans la personne et affecter son comportement. On demanda à *rav Moché Feinstein zatsal* pourquoi le premier traité appris par les garçons est *Baba Metsia*, qui évoque les lois de propriété. Il répondit que c'était pour imprégner chez les enfants en bas âge le concept de propriété et qu'ils développent une certaine sensibilité quant aux biens appartenant à autrui.

L'objectif de l'enseignement est donc clairement de rendre les enfants plus attentionnés et gentils et pas seulement de leur transmettre des connaissances.

Malheureusement, on peut ne pas faire le lien entre ce que l'on étudie et notre vie quotidienne.

Deux étudiants en *yéchiva* vinrent un jour consulter leur *Roch Yéchiva* (directeur) pour régler un différend. L'un d'eux avait emprunté à son camarade un walkman qui s'était accidentellement cassé. Ils débattaient pour savoir si l'emprunteur devait rembourser la perte. Celui-ci prétextait que puisque l'objet s'était abîmé fortuitement, il ne devait pas payer pour le dégât.

Le sujet d'étude à la Yéchiva, à cette période, était justement les lois concernant ce genre de cas et le *Roch Yéchiva* fut choqué de voir que deux jeunes hommes qui venaient d'apprendre ce qu'il fallait faire dans un cas identique au leur, n'étaient pas capables de retranscrire ceci dans la réalité. Il alla voir *rav Moché Feinstein* pour lui en parler et prendre conseil. Ce dernier expliqua que ces garçons étaient sujets au problème soulevé précédemment — ils considéraient leur étude de la Thora comme une activité intellectuelle qui n'avait pas de rapport avec leur vie quotidienne.[6]

Nous avons expliqué l'importance de faire pénétrer dans nos cœurs la Thora que nous instillons dans nos esprits ; elle doit aussi s'exprimer dans notre conduite. Pour y parvenir, il faut tout d'abord réaliser que cette étude nous transforme. Aussi, après avoir appris quelque chose, il faut de tenter d'intégrer cette connaissance et de la mettre en pratique dans notre vie.[7]

Un élève studieux annonça fièrement à son *rav* qu'il avait « traversé » tout le *Chass* (Talmud). Le *rav* lui répondit : « Mais est-ce que la *Chass* t'a traversé ?! »

Puissions-nous tous mériter d'apprendre et d'agir comme la Thora nous le prescrit.

[1] Vayikra, 26:3.



Prélèvement de la 'Halla : Mitsva en Or

L'ouvrage-référence sur le prélèvement de la pâte, cette mitsva donnée à la femme juive. Lois, schémas, images... ce livre débat en détail et répond à toutes vos questions en ce qui concerne la Hafrachat 'Halla.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions



[2] Traduit par « travailler dur pour la Thora », cela demande bien plus d'efforts qu'une simple « étude de la Thora ».

[3] Rachi, Vayikra, 26:3. La troisième proposition « et les exécutez » fait référence à l'accomplissement même des *mitsvot*.

[4] Il s'agit des bénédictions récitées une fois par jour, avant d'étudier la Thora.

[5] Propos entendus du *rav* Moché Weinberger *chlita*.

[6] Propos entendus du *rav* Moché Weinberger *chlita*.

[7] Propos entendus de mon *rav*, le *rav* Its'hak Berkovits *chlita*.



Prélèvement de la 'Halla : Mitsva en Or

L'ouvrage-référence sur le prélèvement de la pâte, cette mitsva donnée à la femme juive. Lois, schémas, images... ce livre débat en détail et répond à toutes vos questions en ce qui concerne la Hafrachat 'Halla.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions



Béhar - Bé'houkotaï : 3 jolies perles sur la Paracha

Vendredi 15 Mai 2015 - Rav Mordékhai STEBOUN - © Torah-Box

Elève du [Collel Vayizra' Itshak](#), Rav Mordékhai Steboun vous offre 3 jolies perles d'enseignements sur la Paracha de la semaine, afin d'agrémenter spirituellement votre table du Chabbath !

Béhar Le soldat d'Hachem

« Ceux sont Mes serviteurs. » (25,42)

Nos sages nous enseignent que le service d'Hachem avec le cœur est la Téfila.

Peu de personnes ont le mérite de ressentir le sentiment d'être un serviteur dévoué et soumis devant le Créateur au moment de la Téfila.

L'Admour de Belz, Rabbi Issakhar Dov Rokéa'h, nous enseigne comment être un bon serviteur d'Hachem à travers une anecdote que nous raconte son fils.

Son fils, Rabbi Aharon, raconte qu'en général, son père prend toujours soin de se protéger avec un parapluie lorsqu'il pleut beaucoup. Cependant, lorsqu'il se rendait à la Téfila, il ne prenait pas de parapluie, même lorsqu'il pleuvait beaucoup.

Il expliqua alors que lorsqu'un juif se rend à la Téfila, il va servir Hachem de la même manière qu'un soldat qui sert dans l'armée. Mais avez-vous déjà vu un soldat en service avec un parapluie à la main ? Même avec les pluies les plus abondantes, un soldat ne pensera pas à prendre un parapluie en plein service.

« C'est pourquoi, disait-il, je ne peux pas sortir avec un parapluie à la main... »



Pirké Avot : les Actions des Pères

Livre-référence de 485 pages sur les "Maximes des pères", l'ouvrage dédié à la morale et l'éthique juive. Texte en hébreu, traduction en français, commentaires et biographies de chacun des auteurs de ces perles de sagesse.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions



Bé'hokotai La devinette

« Et vous ne voulez pas m'écouter... » (26,21)

Petite devinette : vous connaissez tous les actions des nombreuses associations qui veulent rapprocher nos frères de la Torah, afin de ramener encore un enfant dans le système éducatif religieux. Quel est le cas où une mère, qui souhaiterait inscrire un enfant dans un établissement religieux, se verrait refuser l'inscription de cet enfant par la direction ?

La réponse se trouve dans un fait réel, concernant une mère qui souhaitait inscrire son fils, sourd et muet, dans un établissement religieux et spécialisé dans le traitement de ces déficiences. La directrice observa que la mère ne pratiquait pas les Mitsvot. Elle se permit alors de lui poser la question suivante : « Que feriez-vous si votre enfant progressait de manière significative dans son traitement médical et pouvait à présent entendre et parler ? Est-ce que vous iriez l'inscrire dans une école religieuse ou non-religieuse ? »

La réponse ne tarda pas : « Dans une école non-religieuse. »

La directrice posa la question au Rav Aharon Steinmann, qui déclara qu'elle ne devait pas l'accepter.

Le Rav expliqua que cet enfant n'était pas soumis aux Mitsvot de par son état de santé. Mais après le traitement, il sera soumis aux Mitsvot, et de par le fait que sa mère le placera dans une école non-religieuse, son traitement médical entrainera qu'il ne respectera pas les Mitsvot. C'est pourquoi il était interdit d'accepter cet enfant...

La Shoa

« Si vos suivez Mes lois... » (26,3)

Rachi : Soyez assidus dans votre étude de la Torah.

Dans son livre Or Daniel, le Rav Daniel Ohayon nous raconte une histoire bouleversante sur l'assiduité dans la Torah, même dans les pires moments de la vie.

« Je me trouvais en Belgique, et je suis rentré dans un Beth Hamidrach pour faire ma Téfila. Je me tenais à côté de la bibliothèque, et je regardais s'il y avait un livre que je ne connaissais pas. Soudain, j'ai trouvé un livre avec une seule question sur un traité du Talmud et avec pas moins de 137 réponses !

Je suis resté stupéfié de la profondeur de l'étude de ce juif inconnu, et je me suis mis à étudier une des réponses de ce livre. C'est alors qu'un homme s'approcha de moi et me dit qu'il était le neveu de l'auteur de ce livre, décédé lors de la Shoah.

"Mon oncle, raconte ce monsieur, était un 'Hassid, mais aussi un homme très riche. Toute la famille était de véritables érudits en Torah, et je me suis retrouvé avec lui dans le Camp d'Auschwitz pendant 3 ans. Une nuit, il me réveilla et me dit : Saches que tu seras le seul rescapé de la famille, et je pense que demain, je serais exécuté dans les chambres à gaz. Je te demande d'accomplir ma dernière volonté : tu sais que je connais entièrement tous les traités du Talmud par cœur, et depuis que je suis à Auschwitz je n'ai cessé d'étudier. Je te demande de finir pour moi le traité dans lequel je suis actuellement, si Hachem t'aide à sortir vivant de cet enfer." »



Pirké Avot : les Actions des Pères

Livre-référence de 485 pages sur les "Maximes des pères", l'ouvrage dédié à la morale et l'éthique juive. Texte en hébreu, traduction en français, commentaires et biographies de chacun des auteurs de ces perles de sagesse.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions



Torah-Box.com
diffusion du judaïsme aux francophones

Rav Ohayon nous explique : « Sachez, chers lecteurs, que la dernière volonté de ces 6 millions de juifs tués par la barbarie nazie est de finir pour eux les traités du Talmud qu'ils n'ont pas pu étudier ! »

Chabbath Chalom !



Pirké Avot : les Actions des Pères

Livre-référence de 485 pages sur les "Maximes des pères", l'ouvrage dédié à la morale et l'éthique juive. Texte en hébreu, traduction en français, commentaires et biographies de chacun des auteurs de ces perles de sagesse.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions



Bé'hokotai : conseil pour renforcer son Bita'hon

Jeudi 15 Mai 2014 - Rav Yehonathan GEFEN - © Torah-Box

La paracha Bé'hokotai (Vayikra, 26:3) dit « Si vous suivez Mes décrets et observez Mes Commandements et les accomplissez. »

« Je marcherai parmi vous, Je serai un D. pour vous et vous serez Mon peuple. Je suis Hachem, votre D., qui vous a fait sortir d'Égypte, pour que vous n'y fussiez plus esclaves... » (Vayikra, 26:12 -13.)

Rachi commente, sur les mots « **Je suis Hachem votre D.** » : *Je suis fidèle et vous devez avoir confiance en Moi ; Je peux faire toutes ces choses, puisque Je vous ai fait sortir d'Égypte et ai accompli pour vous de grands miracles.*

La paracha commence par nous faire la liste des grandes récompenses qu'Hachem promet au peuple juif s'il respecte la Thora. Cette section se termine par le rappel qu'Hachem a fait sortir les Juifs d'Égypte. Rachi, en se référant sur le *Thorat Kohanim*, explique qu'Hachem rassure les *Bné Israël* en leur disant qu'ils peuvent avoir confiance en Lui, qu'Il respectera Ses promesses ; la « preuve » qu'Il donne est qu'Il a déjà accompli pour eux de grands miracles ; ils peuvent donc compter sur le fait qu'Il peut en faire d'autres à l'avenir.

Plusieurs questions peuvent être posées sur ce Rachi [1]. Hachem leur fit ces promesses peu après les grands miracles de l'Exode. Pourquoi était-il alors nécessaire de rappeler au peuple les prodiges passés pour qu'il croie en de futurs miracles – les Juifs ne les avaient alors sûrement pas déjà oubliés ?! [2]

On peut répondre à cette question en expliquant une autre difficulté dans le récit de la Thora. Plus d'une fois dans le désert ; les Juifs se plaignirent à Moché de leur situation précaire et évoquèrent avec nostalgie les jours où ils étaient en Égypte. Par exemple, dans la paracha de Béa'alotekha, ils se lamentèrent de la *manne* qu'ils recevaient



Le Jour du Mariage : Boy Kalla (Guide en Or)

Guide en Or de préparation à la jeune mariée, au jour-même du mariage ! Comprendre l'impact spirituel de ce jour, savoir éviter le stress, concilier Tsniout et beauté, bien accueillir ses invités, danser avec chacun,... tout un programme.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions



du Ciel et se rappelèrent de leur vie en *Mitsraïm* : « Nous nous souvenons du poisson que nous mangions en Égypte gratuitement, des concombres, des melons, des poireaux, des oignons et de l'ail. » [3]

Les commentateurs se demandent comment ils purent avoir une si courte mémoire et oublier le terrible esclavage qu'ils subirent. La réponse donnée est basée sur une *guemara* dans Roch Hachana, qui nous informe que les Juifs furent déchargés de l'esclavage durant leurs six derniers mois en Égypte. Pendant cette période, ils vécurent agréablement et purent consommer les aliments mentionnés dans leur plainte. Ainsi, quand ils se souvinrent avec attendrissement de leur vie en Égypte, ils repensaient aux six derniers mois, bien qu'ils aient, avant cela, subi de terribles souffrances. [4]

Ceci nous montre la force du *yétser hara*, qui peut raccourcir la mémoire d'une personne quand cela l'arrange. Dans ce cas, il leur fit oublier la barbarie de l'Égypte, pour six petits mois de « liberté ». C'est ce qui engendra leur lamentation si grave quant à leur situation dans le désert.

Nous pouvons ainsi répondre à la question de départ, à savoir, pourquoi Hachem avait besoin de rappeler au peuple les grands miracles accomplis, comme garantie des récompenses à venir. En vérité, les Juifs avaient la mémoire courte ; cela signifie que malgré les prodiges réalisés peu de temps avant, il était très probable que, dès les premières difficultés qu'ils allaient rencontrer, leur confiance en Hachem faiblirait.

Par conséquent, ils auraient eu tendance à oublier les bienfaits exceptionnels qu'il leur avait prodigués durant l'Exode. Il était donc nécessaire de leur rappeler qu'Hachem pouvait accomplir de grands miracles en leur faveur, et d'utiliser le souvenir de ces événements pour renforcer leur foi en Hachem sur l'avenir.

Cette explication a d'importantes implications dans nos vies. Nous traversons des moments de Bonté Divine, durant lesquels Hachem nous protège de manière manifeste. Pourtant, la Providence n'est parfois pas si apparente et nous risquons de nous faire du souci concernant certaines situations probables, comme des problèmes financiers ou de santé.

Dans de telles situations, nous pouvons facilement oublier les bontés qu'Hachem nous a prodiguées, et laisser place au désespoir. En revanche, en nous remémorant constamment les bienfaits reçus d'Hachem, nous sommes certains qu'il est toujours avec nous, même durant l'épreuve actuelle. Le '*Hovot Halevavot* fait remarquer, dans *Chaar Habita'hon* (le chapitre sur la foi), que l'une des deux façons de raffermir notre confiance en Hachem est se rappeler des bienfaits passés, y compris les choses que nous tenons pour acquis, comme le merveilleux cadeau qu'est la vie en soi [5].

Ceci nécessite de nombreux efforts, car, comme nous l'avons expliqué, le *yétser hara* nous fait rapidement oublier les bontés d'Hachem. Mais en prenant le temps de contempler ce qu'il a fait en notre faveur, nous réussirons à être plus confiants et sereins durant les moments difficiles.

[1] Dans cet article, nous n'aborderons qu'une question. Voir *Ayeleth HaCha'har*, Vayikra, 26:13, pour une autre interrogation.

[2] On pourrait avancer que ces promesses s'appliquaient aussi aux futures générations, qui n'avaient pas vu les miracles. C'est certes vrai, mais elles concernent également cette génération et il nous faut alors répondre à la question soulevée.

[3] Bamidbar, 11:5. Voir aussi Chemot, 16:2 -3.

[4] Voir *MiChoul'han HaGavoa*, Bamidbar, p. 75 au nom du *rav* Zelig Reouven Bengis *zatsal*.

[5] '*Hovot Halevavot*, *Chaar Habita'hon*, Ch. 3.



Le Jour du Mariage : Boy Kalla (Guide en Or)

Guide en Or de préparation à la jeune mariée, au jour-même du mariage ! Comprendre l'impact spirituel de ce jour, savoir éviter le stress, concilier Tsniout et beauté, bien accueillir ses invités, danser avec chacun,... tout un programme.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions



Torah-Box.com
diffusion du judaïsme aux francophones



Le Jour du Mariage : Boy Kalla (Guide en Or)

Guide en Or de préparation à la jeune mariée, au jour-même du mariage ! Comprendre l'impact spirituel de ce jour, savoir éviter le stress, concilier Tsniout et beauté, bien accueillir ses invités, danser avec chacun,... tout un programme.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions



Paracha Behar-Be'houkotay : Argent limité ou Torah éternelle ?

Jeudi 17 Mai 2012 - Rav Emmanuel MIMRAN - © Torah-Box

Behar-Be'houkotay, la section hebdomadaire de cette semaine traite de la mitsva de la chémita. Cette mitsva, consiste à laisser la terre (en érets Israël) se reposer une fois tous les sept ans, c'est-à-dire qu'il est interdit d'y effectuer les travaux agricoles. Le propriétaire doit aussi retirer sa propriété des fruits de sa récolte, et permettre leur consommation à tout celui qui le désire.

De nombreuses raisons ont été données pour expliquer le sens de cette mitsva qui renforce la foi. Avec l'aide du Ciel, nous allons essayer de voir un nouvel aspect de ce commandement, qui pourra nous aider dans notre comportement quotidien.

Notre train-train de vie peut nous conduire à donner une grande importance à la vie matérielle. En effet, lorsque nous nous trouvons dans un milieu qui recherche principalement les plaisirs de ce monde-ci, ou même lorsque nous sommes simplement contraints à gagner notre vie à la sueur de notre front, nous nous imaginons que le monde matériel tient une place importante et qu'il est donc essentiel d'y avoir une bonne place et d'y être le plus aisé possible.

L'année de la chémita va donc nous permettre de nous souvenir que nous ne sommes pas totalement propriétaires de nos biens matériels. Elle nous permet de nous rappeler qu'un jour, nous devons abandonner tous nos biens terrestres. A partir de ce jour là, notre seul bagage sera constitué de nos mitsvot qui, étant des biens spirituels, sont éternelles.

L'agriculteur, qui par son travail, est toujours lié au monde terrestre, pourra (au cours de l'année de la chémita) se détacher du monde matériel et se souvenir de ce qui est véritablement l'essentiel.

Rabbi Yossi ben Kissma était un jour en voyage lorsqu'il fut interpellé par un homme qui lui dit : « Rabbi, venez habiter dans ma ville et je vous donnerai beaucoup d'or et d'argent ». Le Rav lui répondit : « Même pour tout l'or et l'argent du monde je n'habiterai que dans un endroit de Torah car, après le décès d'une personne, rien ne l'accompagne si ce n'est la Torah qu'il a étudiée et les mitsvot qu'il a accomplies ». (Avot 6,1)

Le Rav savait que rien ne valait plus que les biens spirituels : ni une bonne carrière, ni beaucoup d'argent ! Il avait compris l'enseignement fondamental : **notre raison d'exister est pour accomplir la Torah et les mitsvot, le reste n'est qu'un moyen et ne doit donc pas empiéter sur le but de notre vie.**

Nous ne sommes pas actuellement dans une année de chémita. Cependant, ce message est éternel et nous pouvons essayer de le vivre et de l'intérioriser. Comprenons que la Torah n'est pas une simple option ou simplement quelque chose de bien. Elle n'est pas non plus essentielle dans notre vie mais elle est **toute** notre raison d'être. Seules la Torah et les mitsvot nous resteront éternellement.

Le rav Nissim Yagen racontait une histoire : un homme rencontra le rav Israël Salanter lors d'un voyage en train. Après avoir échangé quelques phrases, le rav lui demanda quelles étaient ses occupations. L'homme répondit qu'il était marchand de bois et qu'il accomplissait aussi des mitsvot "ici et là".

Le rav Salanter s'exclama : « Je ne te comprends pas ! Tu travailles tous les jours une dizaine d'heures afin de vivre heureux et aisé dans ce monde-ci. Comment peux-tu penser que "ici et là" te suffira pour l'éternité ? ».

L'homme prit conscience de son devoir sur terre et s'engagea avec entrain dans le service divin. Il avait compris



Pnine haTorah

Commentaires sur les 5 livres de la Torah. Chaque paracha éclairée par des histoires, paraboles et midrachim captivant, issues des enseignements de nos Maîtres.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions



que de même que nous ne nous suffisons pas du minimum lorsqu'il s'agit des profits terrestres, à plus forte raison qu'il ne faut pas être rassasié lorsqu'il s'agit des mitsvot qui apporteront un immense plaisir éternel ! Cet homme devint le Sabba de Novardok, qui fut l'un des plus grands justes de sa génération et glorifia grandement le Nom de D.ieu.

A l'instar de Rabbi Yossi ben Kissma et du Sabba de Novardok qui ont compris que l'argent, les honneurs et les plaisirs de ce monde-ci ne remplaceront pas les maisons d'étude, les séminaires et les yéshivot, appliquons nous aussi ce principe et utilisons notre vie et notre corps pour accomplir Sa volonté.

En cette période où l'on prépare nos vacances ainsi que l'année prochaine, vivons pleinement l'enseignement de la chémita et ne mettons pas de côté les yéshivot et les séminaires d'été. Cherchons des lieux de vacances qui nous permettront de garder notre âme pure.



Pnine haTorah

Commentaires sur les 5 livres de la Torah. Chaque paracha éclairée par des histoires, paraboles et midrachim captivant, issues des enseignements de nos Maîtres.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions



La "Brakha" & le ministre israélien Yuval Steinitz

Mercredi 17 Août 2011 - L'équipe TORAH-BOX



Dans une interview au journal français « Le Figaro », le ministre des finances israélien Yuval Steinitz, a expliqué comment les choix de la politique économique de son pays l'ont, selon lui, mené à une certaine réussite : « Au lieu d'augmenter les dépenses publiques et d'alléger les impôts au milieu de la crise pour soutenir l'activité, nous avons suivi un raisonnement différent », a-t-il déclaré. Son niveau de vie classe Israël à présent dans la catégorie des « pays avancés ».

Cet exposé, justifié par des facteurs humains, peut être convaincant.. mais le point de vue de la *Torah* est différent. Bien sûr, tout gestionnaire a l'obligation de gérer selon ce qui lui semble logique et raisonnable mais il ne faut pas oublier qu'en définitive, la réussite ne dépend pas que de facteurs humains !

Dans la *Paracha Bé'houkotaye* qui commence par les mots : « *Im Bé'houkotaye Télékhou* » (si vous suivez mes lois), *Rachi* l'explique ainsi : « Si vous peinez dans l'étude de la *Torah*, vous recevrez tant et tant de bénédictions, de bienfaits terrestres ».

Il ressort que la *Brakha* (bénédiction matérielle) provient du '*Amal haTorah* (labeur dans l'Etude). Se casser la tête pour comprendre une *Guémara* (page du Talmud), la répéter inlassablement afin de mieux l'intégrer amène la *Brakha*, car cela montre à quel point la *Torah* est chère à nos yeux.

Et *Baroukh Hachem*, il y a aujourd'hui en *Erets Israël* plus de *Torah* qu'il n'y en a jamais eu : *Yéchivot* pour tous les âges et tous les niveaux, séminaires pour dames et jeunes filles, conférences dans tout le pays. C'est bien cela qui est la source de la *Brakha* !



Le Jour du Mariage : Boy Kalla (Guide en Or)

Guide en Or de préparation à la jeune mariée, au jour-même du mariage ! Comprendre l'impact spirituel de ce jour, savoir éviter le stress, concilier Tsniout et beauté, bien accueillir ses invités, danser avec chacun,... tout un programme.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions